

Conditions générales de vente

CHAMP D'APPLICATION ET PARTIES

Les présentes conditions générales (ci-après les « Conditions Générales ») sont applicables à tout contrat signé par BLEU M TECH France (ci-après « BLEU M TECH »), société enregistrée sous le numéro R.C.S () au () (France) et avec numéro TVA (), et le client privé (ci-après le « Client ») et relatif à l'acquisition et l'installation d'un ou plusieurs points de charge de véhicules électriques.

1. Confidentialité

BLEU M TECH traite vos informations personnelles conformément aux exigences légales et réglementaires en vigueur et à toutes les mesures adoptées par les autorités. Veuillez consulter notre politique de confidentialité pour une description plus détaillée de la manière dont BLEU M TECH traite vos données personnelles.

Les tarifs offerts par BLEU M TECH dans le contrat d'achat représentent le prix final d'installation, dès lors que les conditions générales sur le prix incluses dans ce document sont valables et que les postulats ou informations concernant la propriété ou les immeubles du client sont exacts. Si l'installation ne correspond pas aux considérations générales, son prix en sera modifié en conséquence. Si nécessaire, le client sera informé de tels changements avant la réalisation de l'installation. Les campagnes promotionnelles et les remises ne peuvent être combinées ou appliquées rétroactivement après la date de signature du contrat.

1.1 Qu'est-ce qui détermine le prix ?

Les tarifs offerts par BLEU M TECH dans le contrat d'achat représentent le prix final d'installation, dès lors que les conditions générales sur le prix incluses dans ce document sont valables et que les postulats ou informations concernant la propriété ou les immeubles du client sont exacts. Si l'installation ne correspond pas aux considérations générales, son prix en sera modifié en conséquence. Si nécessaire, le client sera informé de tels changements avant la réalisation de l'installation. Les campagnes promotionnelles et les remises ne peuvent être combinées ou appliquées rétroactivement après la date de signature du contrat.

1.2 Subventions

BLEU M TECH n'est responsable d'aucune demande ou approbation de subventions nationales ou locales ni d'aucun plan d'accompagnement du client. Le tarif offert par BLEU M TECH au moment de l'achat par le Client est le tarif final, que le Client s'est engagé à payer. Une fois que l'installation sera terminée, les installateurs partenaires de BLEU M TECH vous fourniront une garantie de 6 mois (sans préjudice d'autres garanties légales d'une période plus longue) couvrant le travail effectué par les installateurs partenaires de BLEU M TECH pendant l'installation du point de charge.

1.3 Garanties du service d'installation

Une fois que l'installation sera terminée, les installateurs partenaires de BLEU M TECH vous fourniront une garantie de 6 mois (sans préjudice d'autres garanties légales d'une période plus longue) couvrant le travail effectué par les installateurs partenaires de BLEU M TECH pendant l'installation du point de charge.

2. Dommages et garanties

Tout dommage causé par BLEU M TECH ou par ses installateurs partenaires pendant la période de garantie sera réparé et/ou indemnisé conformément aux présentes Conditions Générales. Le Client est responsable de la notification à BLEU M TECH, dans un délai raisonnable, de la survenance de tout dommage et doit faire son possible pour en minimiser les conséquences. Les dommages dus à l'absence de notification de BLEU M TECH par le Client dans un délai raisonnable ne seront pas couverts par les garanties d'installation.

BLEU M TECH et ses installateurs partenaires ne sont pas responsables des dommages causés aux biens du Client par la négligence ou le non-respect du Client des Conditions Générales ou par l'usage incorrect du chargeur. Il est de la responsabilité du Client de savoir si le raccordement électrique est conforme à la législation en vigueur. Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que le raccordement électrique est conforme à la législation en vigueur. BLEU M TECH et ses installateurs partenaires ne sont pas responsables des blessures causées par l'accès non autorisé de tiers sur le site d'installation ou à des zones où l'installation est réalisée.

2.1 Dommages sur la propriété du Client

BLEU M TECH s'engage à respecter la propriété et les biens du Client pendant l'installation du chargeur. BLEU M TECH s'engage à indemniser tout dommage causé par sa négligence ou celle de ses installateurs partenaires.

2.2 Dommages à des biens publics ou appartenant à des tiers

BLEU M TECH n'est pas responsable des dommages causés par le point de charge à un bien public ou appartenant à un tiers, sauf si un tel dommage est causé par l'erreur ou la négligence de BLEU M TECH ou de ses installateurs partenaires.

2.3 Responsabilité

BLEU M TECH et ses installateurs partenaires ne sont pas responsables des dommages causés aux biens du Client par la négligence ou le non-respect du Client des Conditions Générales ou par l'usage incorrect du chargeur. Il est de la responsabilité du Client de savoir si le raccordement électrique est conforme à la législation en vigueur. Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que le raccordement électrique est conforme à la législation en vigueur. BLEU M TECH et ses installateurs partenaires ne sont pas responsables des blessures causées par l'accès non autorisé de tiers sur le site d'installation ou à des zones où l'installation est réalisée.

2.4 Période de garantie

La période de garantie commence au moment de la livraison du point de charge. Tous travaux réalisés par le Client ou un tiers qui interfèrent avec ceux réalisés par BLEU M TECH ou ses installateurs partenaires pendant la période de garantie d'installation auront pour effet de l'annuler. BLEU M TECH s'engage à respecter la propriété et les biens du Client pendant l'installation du chargeur. BLEU M TECH s'engage à indemniser tout dommage causé par sa négligence ou celle de ses installateurs partenaires.

3. Réparations des dommages

Les dommages ou vices causés par BLEU M TECH ou par ses installateurs partenaires ou sous-traitants, et pour lesquels BLEU M TECH est responsable, seront réparés ou remplacés par BLEU M TECH à son entière discrétion. Le Client est responsable de prévenir BLEU M TECH, le plus rapidement possible, en cas de dommage ou de dysfonctionnement. BLEU M TECH n'est pas responsable de la réparation ou du remplacement des dommages qui n'ont pas été notifiés par le Client dans un délai raisonnable, si le Client en avait connaissance, ou aurait dû en avoir connaissance.

BLEU M TECH s'engage à réparer ou remplacer tout équipement défectueux ou dommage causé pendant l'installation le plus rapidement possible et dans un délai raisonnable après la notification par le Client de BLEU M TECH.

3.1 Annulation et résolution par le Client

Le Client peut mettre fin au contrat sans frais jusqu'à 24 heures avant la date d'installation. L'annulation par le Client doit être notifiée par écrit. Si le Client met fin au contrat après la date convenue, le Client devra payer le travail effectué et les frais engagés.

4. Annulation ou décalage des travaux

BLEU M TECH peut, à tout moment, retarder ou annuler le contrat sans frais en raison de restrictions dans la chaîne d'approvisionnement.

5. Lois applicables et juridictions compétentes

La loi française est seule applicable aux présentes Conditions Générales de Vente. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tout différent lié à son interprétation, son exécution ou sa validité, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Perpignan dont dépend l'entreprise BLEU M TECH.

Applicables au 01/06/2025 et modifiables sans préavis